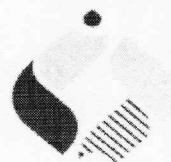


N° Inscription au tableau : 008

N° Inscription au tableau : 967



Société Par Action au Capital de 147 400 000 000,00 DA
05, Rue GACI AMAR, STAOUALI ALGER

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**

Mai 2026

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Notre examen limité a été conduit conformément aux dispositions légales et réglementaires régissant le contrôle légal des comptes, ainsi qu'aux Normes Algériennes d'Audit applicables aux missions d'examen limité. Ces normes exigent la mise en œuvre de procédures appropriées permettant d'obtenir une assurance modérée que les états financiers, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'examen limité des états financiers de la BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL SPA, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 16 mai 2026, sous sa responsabilité fait apparaître un total de bilan (actif/passif) de **2 182 413 750** milliers de dinars et un résultat bénéficiaire de **27 313 731** milliers de dinars au 31 décembre 2025.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la sincérité, la régularité et l'image fidèle des états financiers, de la situation financière et des informations fournies par les organes sociaux de la BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL SPA.

Sur la base des conclusions de notre audit limité, les états financiers, au regard des règles et des principes comptables en vigueur sont, sous réserves, dans tous leurs aspects significatifs, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque de développement local spa au 31 décembre 2025.

Fait à Alger le 25 mai 2026

MESBAH Ikhlef

Expert-comptable diplômé par l'Etat

Commissaire Aux Comptes

Mr. Ikhlef MESBAH
Expert Comptable Agrée
Diplômé par l'Etat

Lotissement Benhadoudi N°41 Dur Dial
CHERAGA - ALGER

Tel/Fax: 023 27 90 35 / 06 80 51 44 35

REBAI Rezki

Expert-comptable diplômé par l'Etat

Commissaire Aux Comptes

